

# Pour le progrès social



Les ordonnances MACRON devaient faciliter l'emploi... Comme l'avait dénoncé la CGT, c'est tout le contraire qui se produit.

L'idée que licencier plus facilement aiderait à lutter contre le chômage pourrait être risible si elle n'allait pas encore provoquer des drames humains...

Cela va fragiliser tout le marché du travail puisque les verrous posés par la loi en matière de rupture des contrats de travail sautent. De ce fait, le CDI n'a plus qu'une valeur symbolique de sécurité pour le salarié.

Ajouté aux autres mesures défavorables aux salariés, ce dispositif est un recul supplémentaire pour les droits des travailleurs.



RENDEZ-VOUS 365 jours par an sur

[www.syndical.fr](http://www.syndical.fr)



**Agissons ensemble avec vos représentants du personnel :**

Valéry TSIMBA, Jérôme FLAMENT, Eric QUERE, Erwan HAMON, Eric FLAMENT, Jean-Pascal LAFORGE et Pierre OLLIVIER / Contact : [section.alit@cgtairliquide.fr](mailto:section.alit@cgtairliquide.fr)